

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/07/16-21

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 16 juillet 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Attribution d'une concession de logement

Le conseil d'administration approuve l'attribution d'une concession de logement pour nécessité absolue de service conformément au document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

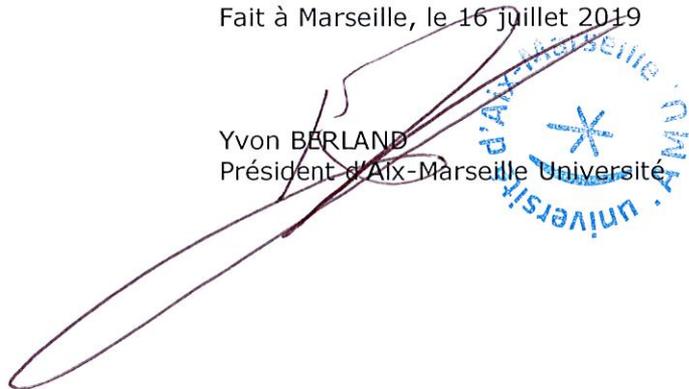
Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 16 juillet 2019

Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JUILLET 2019

Attribution concessions de logement PROFIL NAS (Technique)

| Site | Type de concession | Ancien bénéficiaire | Nouveau Bénéficiaire | Caractéristiques du logement | Adresse | Loyer Mensuel | Date d'effet |
|-------------------------|------------------------------|--|----------------------|--|--|---------------|--------------|
| ST-CHARLES UFR SCIENCES | NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE | M. INGLART Patrick (départ volontaire) | M. MANCINI Vincent | Appartement de type 3 de 56 m ² | 3 Place Victor Hugo 13003 MARSEILLE | NEANT | 01/09/2019 |